

PREFECTURE DU GERS
Direction des Libertés Publiques et des Collectivités Locales
- Bureau du droit de l'environnement -

AVIS d'INFORMATION

REUNIONS D'INFORMATION ET D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC
concernant les plans de prévention des risques inondation (PPRi) des communes constituant le
bassin versant de la rivière Save

AURADE, BEAUPUY, CADEILLAN, CASTILLON-SAVES, CAZAUX SAVES, CLERMONT SAVES, ENDOUFIELLE, ESPAON, FREGOUVILLE, GARRAVET, L'ISLE-JOURDAIN, LABASTIDE SAVES, LAYMONT, LIAS, LOMBEZ, MARESTAING, MONBLANC, MONFERRAN SAVES, MONTADET, MONTAMAT, MONTEGUT SAVES, MONTPEZAT, NIZAS, NOILHAN, PEBEES, POMPIAC, PUJAUDRAN, PUYLAUSIC, SABAILLAN, SAINT LIZIER DU PLANTE, SAINT LOUBE, SAMATAN, SAUVETERRE, SAUVIMONT, SAVIGNAC MONA, SEGOUFIELLE, SEYSSSES-SAVES, TOURNAN

En application de l'article R. 123-17 du code de l'environnement, deux réunions d'information et d'échange avec le public sont organisées dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'approbation des plans de prévention des risques inondation (PPRi) des communes constituant le bassin versant de la rivière Save.

Ces réunions, présidées par la commission d'enquête, auront lieu les :

- **JEUDI 2 JUILLET 2015 – de 18 heures à 19 heures 30**
SAMATAN – Salle des Fêtes

- **VENDREDI 17 JUILLET 2015 de 10 heures à 12 heures**
L'ISLE-JOURDAIN – Mairie (salle de réunion)

À ces réunions, assisteront également les services de la direction départementale des territoires, maître d'ouvrage de l'opération.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera présenté au public qui pourra poser ses questions et faire part de ses observations.

Pour le Préfet,
l'Adjointe au Chef de Bureau,


Véronique DESGUÉ